

L'argent à l'école

Formation initiale des directeurs 2021-2022

Sommaire

1. INTRODUCTION : Principe de gratuité.

2. Argent à l'école : FINANCEMENTS

(Qui finance quoi?)

3. Argent à l'école : GESTION

(Qui gère quoi?
Comment ? Pourquoi?)

4. Coopérative scolaire Mission éducative

INTRODUCTION

- Principe de gratuité :
- Jules Ferry fait voter la loi du 16 juin 1881 « établissant la gratuité absolue de l'enseignement primaire dans les écoles publiques ».

Argent à l'école : FINANCEMENTS

La coopérative
scolaire

L'État

Qui finance quoi?



Les parents

Les collectivités
territoriales

Argent à l'école : GESTION

- **Les crédits municipaux :**
 - Crédits de fonctionnement
 - Crédits d'investissement
 - Sorties / animations

Conseils :

- Clarifier ce qui relève des crédits de fonctionnement et ce qui relève des crédits d'investissement, identifier ce qui concerne l'école et ce qui relève de chaque classe.
- Clarifier les modalités de transmission des commandes. L'enseignant n'est pas gestionnaire de l'argent public.

Argent à l'école : GESTION

- La coopérative scolaire :

- ❖ - C'est quoi?

- La coopérative scolaire est un regroupement d'adultes et d'élèves qui décident de mettre en œuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative.

(circulaire du 23/07/2008)

- ❖ - Pour quelles dépenses?

La coopérative scolaire ne doit en aucun cas se substituer aux obligations des collectivités territoriales concernant les charges d'entretien et de fonctionnement des écoles et des établissements publics, de même qu'elle ne peut gérer, pour le compte de la commune, du département ou de la région des crédits qui lui seraient délégués pour financer des dépenses de fonctionnement.

(circulaire du 23/07/2008)

Argent à l'école : GESTION

- **Une coopération scolaire affiliée à l'OCCE bénéficie :**

- ❖ De l'encadrement, de l'aide et des conseils de l'OCCE.
- ❖ De la couverture juridique pour les mandataires et les enseignants.
- ❖ De l'agrément national.

- **... Mais elle a aussi des obligations :**

- ❖ Adhérer par classe entière.
- ❖ Proposer la nomination d'un mandataire (éventuellement d'un suppléant).
- ❖ Respecter les directives de l'OCCE.
- ❖ Rendre compte des activités pédagogiques et comptables.
- ❖ Informer les parents des activités.

Argent à l'école : GESTION

- **Fonctionnement :**

- ❖ La coopérative fonctionne par :

- Une implication des enseignants qui gèrent la coopérative sur des décisions prises en Conseil des Maîtres.
- Une implication des élèves par la tenue d'un Conseil de Coopérative de classe selon des principes définis par l'enseignant.
- Un Conseil de coopérative d'Ecole regroupe des représentants de chaque coopérative de classe.

- ❖ Fonctionnement comptable :

- La comptabilité de la coopérative est tenue sur un support de l'OCCE : à choisir parmi 2 logiciels (Retkopp et Comta'Coop Web) ou des feuilles de calcul téléchargeables ou un cahier de comptabilité;
- Un point comptable doit être intégré à chaque conseil d'école.
- Un compte-rendu financier (CRF) est envoyé en Septembre à l'OCCE, il est signé par des parents d'élèves qui vérifient la comptabilité par sondage.

A noter : 10 coopératives, tirées au sort lors de l'AG, sont contrôlées chaque année

Argent à l'école : GESTION

- On peut ou on ne peut pas?
(Activité Bingo)

Argent à l'école : GESTION

- **Récapitulatif : La coopérative n'a pas à assumer:**
- les achats à crédit ou en leasing (tout engagement pluriannuel).
- les frais de gros équipement. Attention assurance à contracter.
- des salaires : la coopérative scolaire qui est une section de l'Association Départementale ne peut être employeur (spectacles).
- Les frais d'affranchissement et les frais de téléphone concernant l'administration ou ceux ne se rapportant pas directement à la coopérative.
- Des recettes provenant d'actions commerciales n'ayant rien de pédagogiques.
- La gestion de cantine, garderie ou étude.
- La gestion des crédits communaux destinés à financer les fournitures pédagogiques.

Argent à l'école : GESTION

- A retenir :

- ❖ La participation des familles en début d'année doit être justifiée, expliquée.
- ❖ Toute participation est facultative et ne conditionne pas la participation de l'élève aux activités obligatoires.

Coopérative scolaire : Mission éducative

- Apprendre et vivre coopérativement :

❖ *L'école ... a pour finalités le développement de la personne et la formation du citoyen. Dans cette perspective, l'épanouissement de la personne et les pouvoirs réels du citoyen dépendront, non seulement de la nature des savoirs et des savoir-faire, mais également de la façon dont ils auront été construits.*

Coopérative scolaire : Mission éducative

- Apprendre et vivre coopérativement : Comment?

- ❖ **En apprenant aux élèves à débattre, à échanger, à argumenter :**

- Au sein du conseil de coopérative;

Mais aussi en multipliant les moments de parole :

- Le quoi de neuf
- Les règles de vie
- Le débat philosophique
- Les activités de l'agenda coopératif
- Les jeux coopératifs
- Une pédagogie coopérative globale...

Coopérative scolaire : Mission éducative

• Apprendre et vivre coopérativement : Comment?

❖ : En rendant les élèves responsables en les faisant participer à :

- l'élaboration de projets pour la classe, pour l'école
- la vie quotidienne de la classe, de l'école

❖ En développant par des actions, des projets :

- La solidarité entre élèves
- Le respect des personnes et de leur travail
- La vie coopérative, associative, démocratique,
- La citoyenneté

... pour de meilleurs apprentissages

Communication : nouveau site web

ad32.occe.coop



TOUTE L'ACTUALITÉ DE L'OCCE



Animation & Éducation n°283-284 vient de paraître

FÉDÉRATION NATIONALE

15 septembre 2021

Découvrir le dernier numéro de la revue

Éditeurs de l'OCCE, Sébastien P. F. Fontanaud



S'inscrire à la formation pour s'approprier les ressources du conservatoire

FÉDÉRATION NATIONALE

10 septembre 2021



Projets de septembre 2021

10 septembre 2021

Vous pouvez consulter sur notre site web la
description des projets 2021-2022.



ACTIONS PÉDAGOGIQUES

ACCUEIL / ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Mener des projets favorise la coopération entre élèves. Vous trouverez ici les projets départementaux et nationaux sur lesquels nous vous accompagnons.



ÉCOLES FLEURIES ET JARDINAGE 2021

Agir et améliorer son cadre de vie, respecter le travail de chacun au travers d'un projet commun, observer grandeur nature les saisons et la végétation, apprendre en jardinant...

[PLUS DE DÉTAILS](#)



Écrits tournants



2021
2022

ÉCRITS TOURNANTS 2021-2022

Les classes produisent un livre commun, ils écrivent donc « pour de vrai ». Ou le plaisir de correspondre, d'envoyer et de recevoir.

[PLUS DE DÉTAILS](#)



Avec les agendas coopératifs



REMUE-MÉNINGS : SCIENCES ET COOPÉRATION

De courts défis pour développer la créativité dans la formulation d'hypothèses, donner du sens aux apprentissages scientifiques, motiver les élèves par une émulation collective.

[PLUS DE DÉTAILS](#)





TC_THÉÂ PRÉSENTATION

ACCUEIL / TC_THÉÂ PRÉSENTATION

PAGES

- [Théa_Antonio-Carmona](#) →
- [Théa_C_Verlaguet](#) →
- [TC_théa Présentation](#) →
- [THEA_C_Zambon](#) →
- [Théa_Sylvain_Levey](#) →
- [Théa_Suzanne_Lebeau](#) →



Les projets Théâ donnent toujours lieu à des spectacles de fin de projet. Choisissez dans le menu de gauche le spectacle ou l'animation que vous voulez voir.

MENTIONS LÉGALES

CONTACT

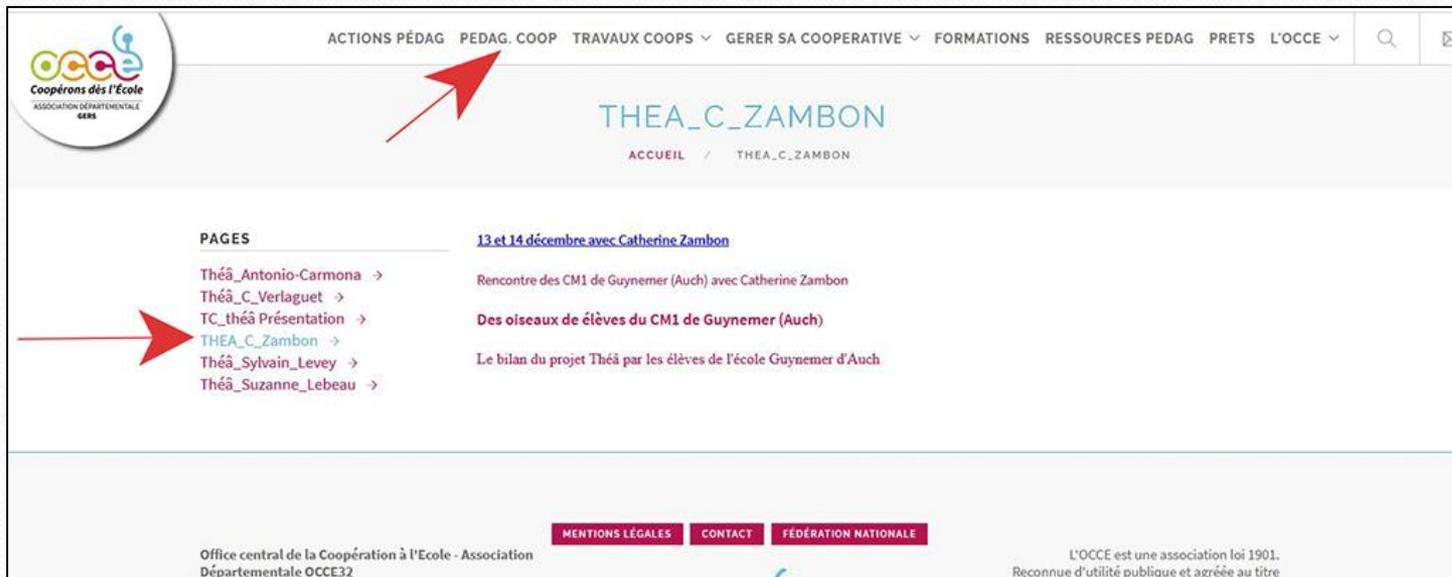
FÉDÉRATION NATIONALE

Office central de la Coopération à l'École - Association
Départementale OCCE32
Chemin de la Réthourie
32000 AUCH



L'OCCE est une association loi 1901.
Reconnue d'utilité publique et agréée au titre
des associations complémentaires de l'école
par le ministère de l'Éducation nationale.

Communication : nouveau site web



The screenshot shows the website interface for 'THEA_C_ZAMBON'. At the top left is the 'Coopérons dès l'École' logo. The navigation menu includes: ACTIONS PÉDAG, PEDAG. COOP (highlighted with a red arrow), TRAVAUX COOPS, GERER SA COOPERATIVE, FORMATIONS, RESSOURCES PEDAG, PRETS, L'OCCE. A search icon and an email icon are on the right. The main heading is 'THEA_C_ZAMBON' with 'ACCUEIL / THEA_C_ZAMBON' below it. A 'PAGES' section lists several links, with 'THEA_C_Zambon' highlighted by a red arrow. The content area features a date '13 et 14 décembre avec Catherine Zambon' and two articles: 'Rencontre des CM1 de Guynemer (Auch) avec Catherine Zambon' and 'Des oiseaux de élèves du CM1 de Guynemer (Auch)'. At the bottom, there are buttons for 'MENTIONS LÉGALES', 'CONTACT', and 'FÉDÉRATION NATIONALE'. Footer text includes 'Office central de la Coopération à l'Ecole - Association Départementale OCCE32' and 'L'OCCE est une association loi 1901. Reconnue d'utilité publique et agréée au titre'.



COMPTABILITÉ

ACCUEIL / COMPTABILITÉ

PAGES

[COMPTABILITÉ](#) →

[Logiciels de comptabilité](#) →

[Pages mandataires](#) →

La gestion financière des comptes de la coopérative scolaire demande le respect de certaines lois et des règles générales de comptabilité. Vous trouverez ci-dessous un certain nombre de renseignements et d'imprimés utiles pour une bonne tenue des comptes.

Tenue de la comptabilité

Nouveaux mandataires

Les banques

MENTIONS LÉGALES

CONTACT

FÉDÉRATION NATIONALE

Office central de la Coopération à l'École - Association
Départementale OCCE32

L'OCCE est une association loi 1901.
Reconnue d'utilité publique et agréée au titre



FORMATIONS

ACCUEIL / FORMATIONS

- Site web national, page **Formations**
- Site web national, **Conservatoire des pratiques coopératives**
- Diaporama "**L'argent à l'école**" (stage nouveaux mandataires et nouveaux directeurs et directrices)

Bilan des stages départementaux

CHOISIR UN THÈME

CHOISIR UN TYPE DE PUBLIC

FILTRES



APPRENDRE ET ENSEIGNER DEHORS

Thème : Formations fédérales

Date : Du 25/04/2022 au 28/04/2022



COOPÉRER POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À L'ÉCOLE MATERNELLE

Comment devenir un éco acteur
responsable et engagé dès le cycle 1.

Thème : Formations fédérales



DÉVELOPPER LES APPRENTISSAGES COOPÉRATIFS DANS LES DOMAINES SCIENTIFIQUES (MATHÉMATIQUES ET SCIENCES)

Pour la 4e année, l'OCCE du Gers vous
propose un stage pédagogique de 3



VIE ASSOCIATIVE

ACCUEIL / VIE ASSOCIATIVE

PAGES

[Vie associative](#) →

[Communication AD32](#) →

[Conseil d'administration](#) →

[Assemblées générales](#) →

Le conseil d'administration de l'AD OCCE 32 se réunit 6 fois dans l'année et chaque fois que cela est nécessaire. Ces CA sont préparés par une réunion du Bureau.

L'Assemblée générale a lieu en février. En plus, de la partie statutaire, nous présentons quelques projets de l'année en cours, avec la participation de jeunes coopérateurs de nos classes.

Compte-rendus des Assemblées générales passées [ICI](#)

- [Statuts](#)

[MENTIONS LÉGALES](#)

[CONTACT](#)

[FÉDÉRATION NATIONALE](#)

Office central de la Coopération à l'École - Association
Départementale OCCE32
Chemin de la Réthourie
32000 AUCH
T : 05 62 61 27 85 | 06 31 74 62 86
E : ad32@occe.coop



L'OCCE est une association loi 1901.
Reconnue d'utilité publique et agréée au titre
des associations complémentaires de l'école
par le ministère de l'Éducation nationale.